

L'ECHO BERNACAIS

JUILLET 2026



SECRETARIAT OUVERT LE
MARDI ET VENDREDI : 14H00 – 18H00
MERCREDI : 8H30 – 12H00
Email : bernac-debat.cne@orange.fr
Tél : 05 62 45 92 32

Le mot du Maire

Chers Bernacaises et Bernacais,

Faisant suite aux élections municipales de mars dernier, je tiens tout d'abord, au nom de l'ensemble de la nouvelle équipe municipale, à remercier sincèrement les habitantes et les habitants de Bernac-Debat pour la confiance qu'ils nous ont accordée. Ce soutien nous honore et nous engage pleinement au service de notre commune et de son avenir.

Je souhaite également adresser mes remerciements les plus chaleureux aux élus qui ont choisi de ne pas reconduire leur engagement municipal. Durant des années, ils ont consacré du temps, de l'énergie au service de l'intérêt général. Leur implication a contribué au développement et à la vitalité de notre commune, et mérite toute notre reconnaissance.

Aujourd'hui, une nouvelle équipe est déjà à pied d'œuvre. Forte de sensibilités complémentaires, d'idées nouvelles et d'une volonté commune d'agir, elle s'inscrit dans la continuité du travail mené lors de la précédente mandature. Nous poursuivrons les projets engagés avec dynamisme, détermination et sens des responsabilités, tout en restant attentifs aux attentes des habitants et aux enjeux de demain.

Notre ambition est claire : préserver la qualité de vie qui fait la richesse de notre commune, renforcer la proximité avec les habitants et construire ensemble un territoire toujours plus solidaire, attractif et durable.

Les prochaines années seront placées sous le signe de l'action, du dialogue et de l'engagement collectif. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous aurons à cœur de travailler dans un esprit d'écoute, de transparence et de rassemblement.

Dans cette nouvelle édition du bulletin municipal, vous trouverez toutes les informations relatives à la mise en place de l'organisation municipale suite aux élections ainsi que celles relatives au budget 2026.

Vous trouverez également le programme des fêtes de Bernac-Debat mis au point par le comité des fêtes, qui se dérouleront du 17 au 19 juillet prochains et au cours desquelles sera inauguré votre nouvel espace multi activités place de la Mairie. Nous vous attendons nombreux pour ce week-end de fête sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !

En vous remerciant encore pour votre confiance, je vous souhaite une bonne lecture et un bel été!

Le Maire,

Anne SOULIE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire



Anne SOULIE

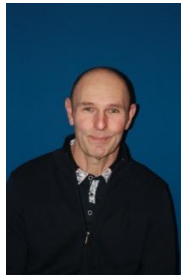
Les Adjoints et Conseillers municipaux délégués



Jean-Bernard
CAUBE-SALLES
1^{er} Adjoint



Nicole SARRAMEA
2^{ème} Adjointe



Fabrice LLACH
3^{ème} Adjoint



Daniel JEANNOT
Conseiller délégué



Bernard MALATERRE
Conseiller délégué

Les Conseillers municipaux



Cédric DOUBLET



Nathalie TEYTAUT



Régis BARNOLE



Jean-Marie TONGA



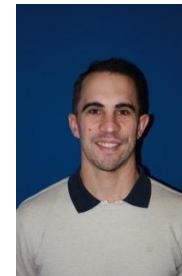
Evelyne BEARD



Agnès GIMENO



Sylvie PASSEMARD



Joris DUFFAU



Alexandra VEZIN

VIE COMMUNALE

Organisation du travail municipal

Délégations données aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués.

Les 3 adjoints élus lors de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 202- bénéficient désormais des délégations de fonction suivantes sous le contrôle de Mme le Maire :

- Mr Jean-Bernard CAUBE-SALLES – 1er Adjoint : travaux, cadre de vie
- Mme Nicole SARRAMEA – 2^{ème} Adjointe : administration générale
- Mr Fabrice LLACH - 3^{ème} adjoint : urbanisme.

Ont également été créées, 2 délégations spéciales :

- Mr Daniel JEANNOT en charge des solidarités.
- Mr Bernard MALATERRE en charge des affaires scolaires.

Lors du Conseil Municipal du 30 mars 2026, ont été installées les commissions municipales et désignés les représentants de la commune dans les organismes extérieurs.

3 commissions municipales ont été créées, instances de travail, qui seront chargées d'examiner les dossiers en cours, ensuite soumis si nécessaire au Conseil municipal. Ces commissions correspondent aux orientations fixées dans le projet municipal.

- **Commission administration générale, finances et relations avec les administrés :** cette commission aura pour objet d'examiner toutes les questions d'ordre budgétaires, de faire des propositions en terme de gestion administrative et de relations avec les administrés.
- **Commission cadre de vie, travaux et urbanisme :** cette commission aura en charge l'élaboration des programmes de travaux, de la coordination des actions visant à l'embellissement et à l'entretien des espaces publics et des bâtiments publics, la gestion de la forêt communale, des cimetières. Elle aura aussi en charge les questions relatives à l'urbanisme.
- **Commission solidarité et animations :** cette commission aura à traiter des problématiques liées à l'école, aux actions de solidarité à mettre en œuvre, ainsi que la dynamisation de la vie locale.

Organismes extérieurs

La commune est représentée au sein d'organismes extérieurs dans lesquels elle doit désigner ses représentants :

- **Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.**
Déléguée de la commune : Nicole SARRAMEA.
Nous serons présents dans différentes commissions de la communauté d'agglomération : Aménagement et urbanisme, mobilité, environnement, régie de l'eau et de l'assainissement, égalité hommes-femmes.
Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) .
- **SIVOS des A3B** (syndicat de gestion du regroupement scolaire intercommunal comprenant Bernac-Debat, Bernac-Dessus, Allier et Barbazan- Dessus).
La commune de Bernac-Debat dispose de 5 représentants au sein de cet organisme : Anne SOULIE, Bernard MALATERRE, Evelynne BEARD, Sylvie PASSEMARD, Joris DUFFAU.

- **Syndicat Départemental d'Energie du 65 (SDE 65)**, syndicat gérant toutes les problématiques d'éclairage public, renforcement de réseaux électriques... pour le compte de ses communes adhérentes.
La commune est représentée dans cette instance par 1 délégué titulaire : Jean-Bernard CAUBE-SALLES et 1 délégué suppléant : Régis BARNOLE.
- **Syndicat mixte Adour Amont** (syndicat agissant pour la préservation des inondations et la préservation des milieux aquatiques). Représentant de la commune : Bernard Malaterre.
- **Syndicat mixte de gestion de la nouvelle usine d'eau potable de Médous** : la communauté d'agglomération a désigné Anne Soulié comme l'une de ses représentantes au sein de cet organisme.
- **Syndicat mixte AGEDI** (Syndicat gérant le logiciel de solutions informatiques et numériques répondant à tous les besoins de fonctionnement de la commune).
La commune est représentée dans cette instance par 1 délégué titulaire : Nicole SARRAMEA et un délégué suppléant, Cédric DOUBLET.

Des référents de quartiers au plus près des habitants

Soucieuse de renforcer le lien de proximité avec les habitants et de favoriser un dialogue direct entre les citoyens et leurs élus, la municipalité met en place des référents de quartiers.

Ces élus auront pour mission d'être les interlocuteurs privilégiés des habitants de chaque secteur de la commune. Leur rôle sera d'assurer une présence de terrain, d'être à l'écoute des préoccupations du quotidien et de faciliter la remontée des informations auprès de la municipalité.

Voirie, éclairage public, sécurité, propreté, circulation, cadre de vie, équipements publics... Les référents de quartiers pourront être sollicités pour signaler tout problème constaté, mais également pour recueillir les suggestions, idées ou propositions permettant d'améliorer l'action publique locale et la qualité de vie dans notre commune.

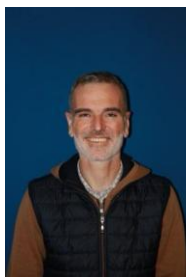
Par cette démarche, l'équipe municipale souhaite encourager une relation plus directe, réactive et constructive avec les habitants. La proximité et l'écoute constituent en effet des éléments essentiels pour mieux répondre aux attentes de chacun et construire ensemble des solutions adaptées aux réalités du terrain.

Ces référents seront également des relais d'information afin de mieux faire connaître les projets municipaux, les travaux en cours ou les initiatives locales.

Avec cette nouvelle organisation, la municipalité affirme sa volonté de maintenir un dialogue permanent avec les habitants et de faire vivre une démocratie locale fondée sur l'échange, la participation et la confiance.

Vous pouvez contacter vos référents au 05 62 45 92 32, ou en laissant un message sur la boîte mail de la Mairie (bernac-debat.cne@orange.fr), ou sur le formulaire de contact du site internet de la commune.

VOS REFERENTS DE QUARTIER



Daniel JEANNOT Régis BARNOLE

- Rue du Lac Bleu
- Rue du Pic du Midi
- Chemin Marque Sus



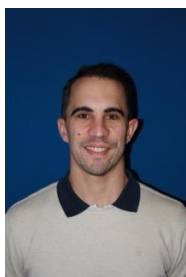
Cédric DOUBLET Nathalie TEYTAUT Evelyne BEARD Alexandra VEZIN

- Rue de l'Orient et les impasses
- Chemin de Labarthe
- Côte de la Serre



Jean-Bernard CAUBE-SALLES Sylvie PASSEMARD

- Rue Occitane
- Rue de l'Arbizon



Nicole SARRAMEA Joris DUFFAU

- Route des Pyrénées
- Chemin de l'Adouveau
- Impasse du Vignemale
- Route de Bigorre



Fabrice LLACH Bernard MALATERRE Agnès GIMENO Jean-Marie TONGA

- Rue du Lhéris
- Cami de Mességuères
- Traverse de Mességuères
- Cami de Bibarès
- Traverse de Bibarès
- Impasse de Bibarès
- Cami déou Castériou
- Rue de l'Adour

FINANCES/BUDGET

1- Vote du Budget 2026

Budget communal 2026 : une gestion maîtrisée au service des projets de la commune

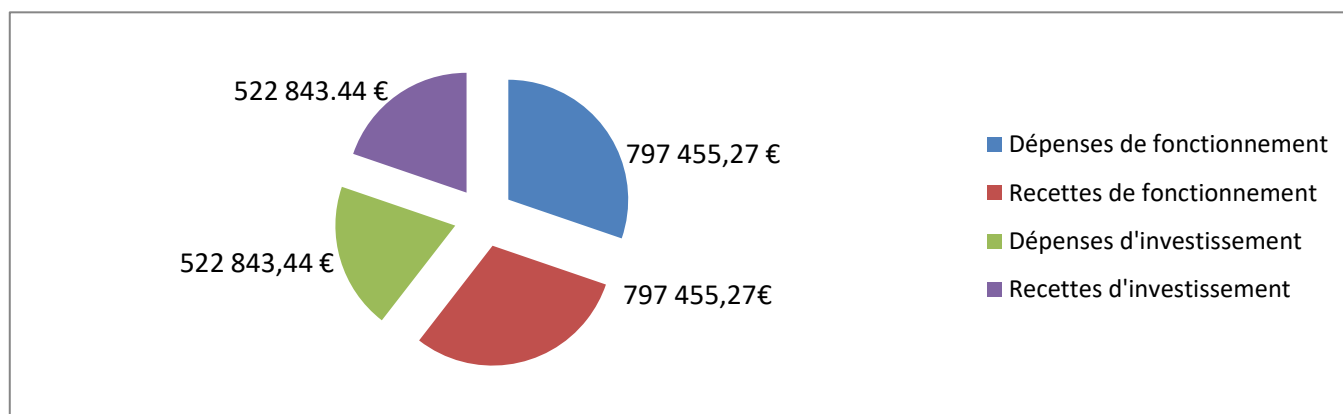
Le budget 2026 de la commune, adopté par le Conseil municipal du 12 février 2026, s'inscrit dans une démarche de gestion rigoureuse et responsable des finances publiques. Malgré un contexte économique marqué par des incertitudes et des coûts élevés, la municipalité a fait le choix de maintenir des dépenses de fonctionnement stables afin de préserver les équilibres financiers de la collectivité.

Cette maîtrise des charges permet de dégager des marges de manœuvre nécessaires pour poursuivre les investissements utiles au développement et à l'amélioration du cadre de vie des habitants : entretien du patrimoine communal, modernisation des équipements, aménagements de proximité et projets structurants pour l'avenir.

Dans le même temps, la commune confirme sa volonté de ne pas augmenter la fiscalité locale en 2026. Ce choix traduit l'engagement de l'équipe municipale à concilier ambition pour le territoire et préservation du pouvoir d'achat des administrés.

Le budget 2026 reflète ainsi une stratégie fondée sur la prudence, la stabilité et l'investissement au service de tous.

Vue d'ensemble du budget 2026



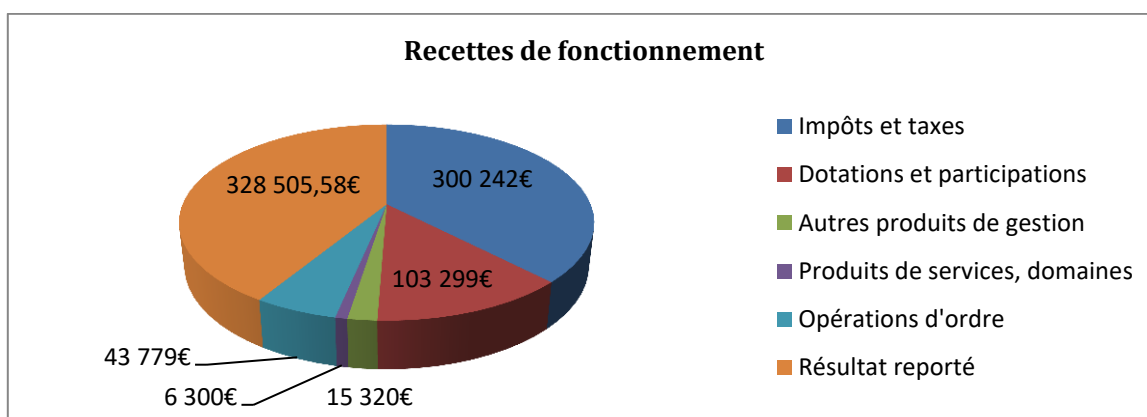
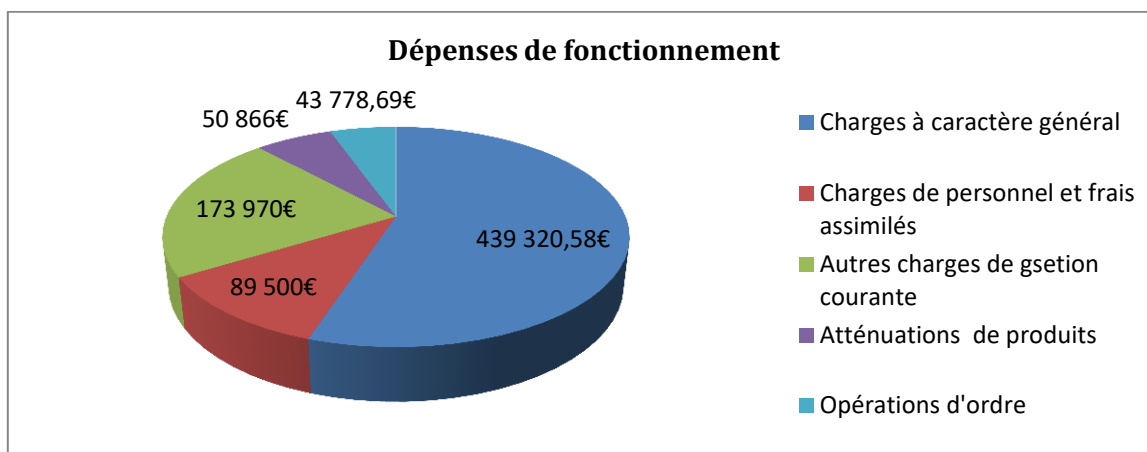
Fonctionnement

La section de fonctionnement du budget communal retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement quotidien des services municipaux. Elle permet d'assurer les missions essentielles de la commune : entretien des bâtiments et des espaces publics, services à la population, vie associative, culture, sport, les subventions versées au SIVOS et aux associations ou encore les charges de personnel.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population, aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

Pour l'exercice 2026, la commune poursuit une gestion rigoureuse de ses dépenses de fonctionnement afin de maintenir un niveau de service public de qualité tout en préservant ses capacités financières. La stabilité des charges permet de dégager une épargne destinée au financement des investissements futurs, sans recours à une augmentation de la fiscalité locale.

Dépenses et recettes de la section



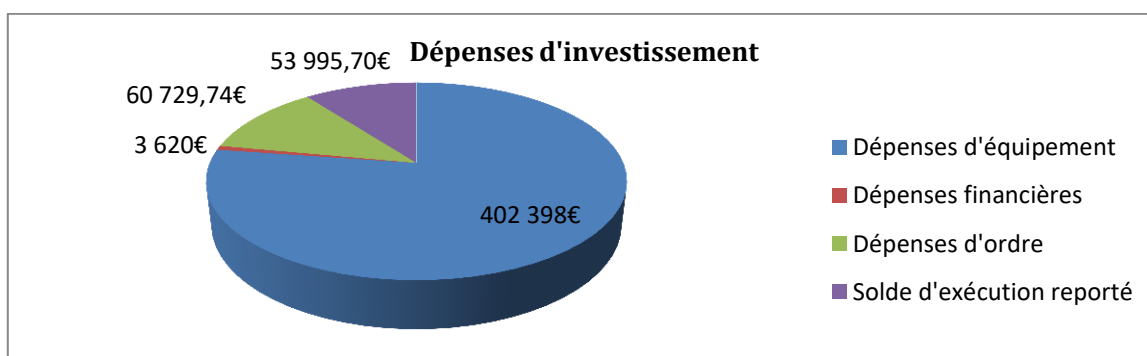
Investissement

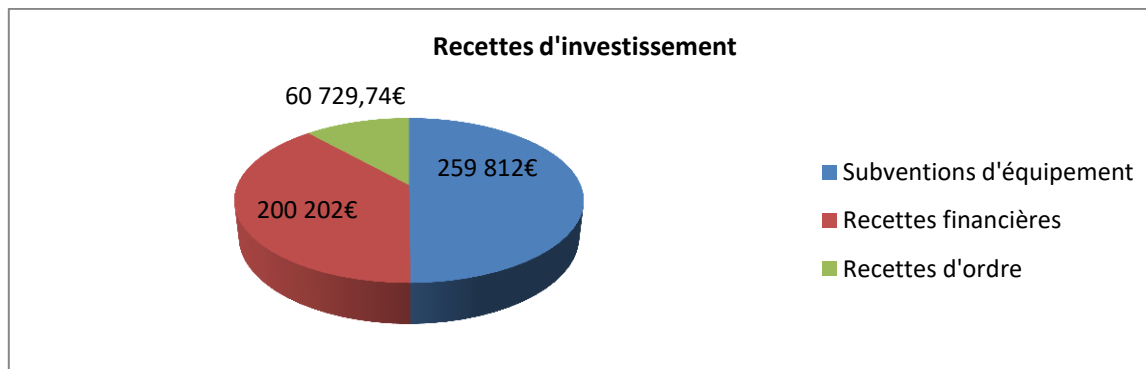
La section d'investissement du budget communal concerne les dépenses destinées à préparer l'avenir et à améliorer durablement le cadre de vie des habitants. Elle regroupe les opérations liées à la construction, à la rénovation et à l'entretien du patrimoine communal, ainsi qu'aux équipements et aménagements nécessaires au développement de la commune.

Pour 2026, la municipalité poursuit ses efforts d'investissement afin de répondre aux besoins du territoire et d'accompagner les projets structurants de la commune. Ces investissements sont rendus possibles grâce à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement, permettant de dégager des capacités d'autofinancement tout en limitant le recours à l'emprunt.

En 2026, il s'agira de poursuivre les investissements prévus sur le budget 2025 qui n'ont pu être réalisés et d'initier de nouveaux projets qui vous sont détaillés ci-dessous.

Dépenses et recettes de la section :





Les principaux projets de l'année 2026 sont les suivants (y compris travaux 2025 restant à réaliser) :

- Achèvement des travaux de la salle multi-activités place de la Mairie
- Equipement mobilier de la salle multi-activités
- Travaux à l'église
- Installation de systèmes de rafraîchissement dans les salles de classe et la cantine de l'école
- Installation de nouveaux jeux à l'aire de jeux et au city stade
- Rénovation du boulodrome et création d'une nouvelle piste
- Travaux de sécurisation de l'intersection « rue du Lac Bleu » - CD8
- Etude et sécurisation de la voirie en divers points du village (installation de panneaux)
- Travaux de réfection de voiries : côte de la Serre, cami de Mességuères
- Curage de fossés
- Renforcement de réseaux

2 – Fiscalité : maintien de taux

Le taux de référence pour 2026 de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) reste le même qu'en 2025, soit 32,73% (24,69% taux départemental+8,04% taux communal), ainsi que le taux de référence de la base foncière sur les propriétés non bâties soit 48,98%.

Il convient de rappeler que le produit fiscal résulte d'une part d'une décision de la commune qui fait le choix, comme pour les années précédentes, de ne pas augmenter ces taux, et d'autre part des décisions d'autres collectivités (département, EPCI...)

TAXES	TAUX 2024	TAUX 2025
Taxe foncière propriétés bâties	32,73%	32,73%
Taxe foncière propriétés non bâties	48,98%	48,98%
Taxe habitation-résidence secondaire	10,42%	10,42%

COMUNICATION

Les actualités de la commune en temps réel.

En ce début de mandat, nous vous rappelons qu'un outil de communication est à votre disposition qui vous permet d'être informé en temps réel des actualités de la commune, comme les alertes météo, les coupures d'électricité, les travaux impactant la circulation, les événements à venir... Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application **Localiti** sur vos smartphones.

Fermeture du réseau télécom cuivre : préparez-vous dès maintenant pour éviter une coupure de vos services internet et de téléphonie fixe

Comme évoqué dans une précédente édition, **Orange** (anciennement dénommé « France Telecom ») **a annoncé sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre**, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur notre commune. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à Bernac-Debat le 31/01/2027

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise ;
- que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture¹.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après le 31/01/2027 fermeture technique. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre². Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

TRAVAUX - CADRE DE VIE

De nouveaux jeux à l'aire de jeux et sur le site du city stade

De nouveaux jeux ont été installés sur l'aire de jeux derrière la Mairie et sur le site du city stade. De nouvelles pistes de pétanque viendront compléter ces équipements.



Jeu pour les petits au city stade



Balancoire à l'aire de jeux

Achèvement des travaux de réhabilitation de l'espace multi-activités place de la mairie.

Rappel des objectifs poursuivis par la commune :

- Répondre aux besoins de la communauté villageoise en transformant un bâtiment obsolète et présentant de nombreuses fragilités en un espace moderne, fonctionnel et adaptable à différents usages.

La municipalité entend favoriser, via ce projet, la cohésion sociale en créant un lieu attrayant et inclusif, propices aux rencontres et aux interactions sociales.

A cet effet et pour répondre au plus près à vos attentes, vous pourrez nous retourner le questionnaire joint à ce bulletin afin de nous faire part de vos idées, envies et suggestions. Merci d'avance pour votre participation que nous espérons nombreuse.

- Préservation du patrimoine architectural que constitue ce bâtiment, comme témoignage du passé de l'espace dans lequel il s'insère qui s'est transformé peu à peu d'un espace privatif en un lieu de vie collectif.
- Inscrire le projet dans un objectif de développement durable en favorisant la réutilisation adaptative d'un bâtiment, plutôt que d'en construire un nouveau, et réduire ainsi la consommation de ressources.



AUTOUR DE L'ECOLE

L'année scolaire 2025-2026 s'est déroulée dans de bonnes conditions pour l'ensemble de la communauté éducative. Les effectifs scolaires demeurent stables, témoignant du dynamisme et de l'attractivité de l'école communale.

Cette année a été marquée par un changement de gouvernance à la suite des élections municipales, avec l'installation d'une nouvelle équipe et d'une nouvelle présidence à la tête du SIVOS des 3AB. Mme Anne SOULIE est la nouvelle présidente du SIVOS en lieu et place de M. BOUCHARA.

En effet, M. BOUCHARA, Président du SIVOS depuis 2005 a mis un terme à ses fonctions d'élu, et de fait à son mandat au sein de cet organisme. Nous le remercions chaleureusement pour ces années d'engagement au service des écoles du regroupement scolaire.

Parmi les premières délibérations prises par le SIVOS, il a été décidé de ne pas répercuter aux familles l'augmentation du tarif des repas décidée par le nouveau prestataire de restauration collective. Les communes membres ont décidé à l'unanimité de prendre en charge ce surcoût.

De son côté, la municipalité poursuit son soutien au fonctionnement de l'école à travers l'entretien des locaux, le financement des équipements et fournitures nécessaires, ainsi que l'accompagnement des activités éducatives et périscolaires.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des enfants comme des équipes pédagogiques, des travaux sont actuellement en cours au sein de l'établissement. La commune a notamment engagé l'installation de brasseurs d'air dans les salles de classe ainsi que dans le réfectoire, afin d'améliorer le confort thermique durant les périodes de fortes chaleurs.

La municipalité remercie l'ensemble des enseignants, du personnel communal, des parents d'élèves et des partenaires éducatifs pour leur implication tout au long de cette année scolaire. Grâce à l'investissement de chacun, l'école continue d'offrir aux enfants un cadre d'apprentissage serein, accueillant et adapté à leurs besoins.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service des transports scolaires de la CA TLP vous informe que **les inscriptions pour la rentrée 2026-2027 seront ouvertes du Lundi 15 juin jusqu'au 2 Août 2026.**

Plusieurs possibilités d'inscription ou de renouvellement d'inscription sont à la disposition des familles :

1) En ligne sur le site internet : <https://www.agglo-tlp.fr/page/transports-scolaires-de-lagglo> Paiement en ligne par carte bancaire

2) Inscription par voie postale : Dossier d'inscription papier à éditer sur le site

Paiement uniquement par chèque libellé à l'ordre de : Régie des Transports Scolaires de la CA TLP (indiquer au dos du chèque le nom, prénom et numéro de dossier). Il est possible de faire un seul chèque pour l'inscription de plusieurs enfants.

Le dossier est à adresser à : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées Service des transports scolaires Zone Tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Téléport 1 – CS 51331 65013 TARBES Cedex 9

3) Dans les locaux de la CA TLP situés au Téléport 3 à Juillan - Zone Tertiaire Pyrène Aéro-Pôle Paiement UNIQUEMENT par chèque ou espèces.

Les bureaux sont ouverts au public Lundi - Mercredi - Jeudi : 9 H 30 à 11 H 45 et 14 H à 16 H 30 Mardi après-midi : 14 H à 16 H 30 Vendredi : 9 H 30 à 11 H 45 Fermeture mardi matin et vendredi après-midi.

En dehors de ces horaires, possibilité de prendre rendez-vous au 05 62 53 38 04 ou 05 62 53 38 08.

ANIMATIONS

Du côté de l'association Solidarité Bouchons 65

Cette année, l'association Solidarité Bouchons 65 fêtera ses 10 ans d'existence grâce à l'implication de ses adhérents (elle en compte à ce jour 67). Cet anniversaire sera célébré le 2 octobre prochain.

La journée sera marquée par le chargement des 8 tonnes de bouchons plastique récupérés dans les différents points de collecte. L'ensemble des bénéficiaires des dons ainsi que les collecteurs du département seront conviés à se joindre à cette célébration.

L'association a poursuivi ses interventions dans les écoles et collèges durant l'année scolaire afin de faire découvrir l'association et sensibiliser les élèves au tri et à l'environnement.

Fête du village du 17 au 19 juillet 2026

PROGRAMME :

Vendredi 17 juillet :

19h00 : Repas du village (Salle des fêtes sur inscription uniquement) Apéritif offert par les conscrits
Animation par Ben After

Dimanche 19 juillet :

10h00 : Messe suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts
11h30 : Inauguration du nouvel espace multi activités
Suivi d'un apéritif offert par la municipalité.
Animation par la chorale de Montgaillard.
12h30 : Départ de la sérénade
18h00 : Apéro du village : animation par le groupe Good Vib's
Beaux Dégâts et présence du Food-Truck Pizza Strada & Garoby
21h00 : Retransmission de la finale de la coupe du monde de football

Samedi 18 juillet :

9h30 : course de 12,5km et marche de 8 km. Départ : salle des fêtes
Ravitaillement prévu sur le parcours
Petite restauration à l'arrivée
14h00 : Concours de pétanque
22h30 : Bal animé par le podium Adishatz



L'ensemble de la Commission des fêtes compte sur votre présence pour passer ensemble un bon moment de convivialité et de partage !

Repas des aînés du 24 Janvier 2026 : une belle ambiance pour ce moment de retrouvailles



Merci à M.Lapeyre pour ce beau souvenir.

Commémoration du 81^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous souhaitez réagir à l'un de ces articles, n'hésitez pas à nous communiquer vos remarques et suggestions à l'adresse électronique de la mairie, via le formulaire de contact du site internet ou par courrier déposé à la boîte aux lettres de la mairie.

